MEOWAN

RÉCAPITULATIF CONTRACTUEL · INTERNET

Box 4G+/5G

5 novembre 2026
date du récapitulatif

MEOWAN SASU, 12 rue du 8 Mai, 62250 Marquise · SIREN 108 547 027 · opérateur déclaré à l'Arcep (code MOWN) · service client : support@meowan.fr, espace client my.meowan.fr, chat sur meowan.fr

> Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de cette offre de services, comme l'exige le droit de l'Union[1]. Il permet de comparer les offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents : la fiche d'information standardisée de l'offre et les conditions générales de vente (meowan.fr/cgv.html).

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

- **Accès Internet** : par le réseau mobile Orange + Bouygues Telecom, sans travaux, 250 Go de données par mois, à l'adresse déclarée ; IPv4 et IPv6.
- **Équipement** : Box 4G/5G WiFi 6 comprise, mise à disposition pendant le contrat et restituée dans les trente jours suivant sa fin (CGV, article 15.4).
- **Téléphonie fixe** : une ligne dans l'application Centrex.tel (smartphone et ordinateur), numéro géographique attribué ou numéro conservé ; appels illimités vers les fixes et mobiles de France (usage raisonnable, CGV article 13.5) ; international et numéros surtaxés fermés par défaut.
- **Inclus** : MEOWAN TV, espace client avec suivi de la consommation.

DÉBIT DU SERVICE INTERNET ET VOIES DE RECOURS

- Débits maximaux estimés : ceux de la 4G+ (5G avec l'option) du réseau Orange + Bouygues Telecom à l'adresse (débits maximaux théoriques, CGV articles 9.4 et 15.3) ; le débit réel dépend de la couverture, de l'emplacement de la box et de la charge du réseau.
- À l'épuisement des données, l'accès est suspendu jusqu'au 1er du mois suivant ; aucune donnée n'est facturée hors forfait.
- En cas d'écart important, continu ou régulièrement récurrent entre le débit réellement constaté et le débit indiqué ci-dessus, vous pouvez adresser une réclamation au service client (CGV, article 25.1), puis saisir le médiateur dans les conditions de l'article 25.2 ; l'offre étant sans engagement, vous pouvez aussi la résilier à tout moment, sans frais.

PRIX

- **Abonnement** : 39,99 € par mois.
- **Frais uniques** : frais de mise en service 49 €, sur la première facture.
- **Option** : 5G 6 € par mois, résiliable à tout moment.
- **Hors forfait** : au-delà de l'usage raisonnable et vers les destinations non comprises, appels facturés à la minute (0,96 c€ vers les fixes, 2,88 c€ vers les mobiles en France) ; international ouvert sur demande à la grille publiée sur my.meowan.fr/tarifs.
- **Équipement non restitué** : montant indiqué dans l'offre au titre de l'équipement (CGV, article 15.4).
- **Résiliation** : frais de résiliation 49 €.

DURÉE, RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION

Contrat sans engagement, à durée indéterminée (CGV, article 4.4). L'abonnement se renouvelle le 1er de chaque mois ; le mois de souscription est facturé en entier et les jours qui précèdent la souscription sont remboursés au prorata sur la facture suivante (article 8.12). Résiliation à tout moment depuis l'espace client, par courriel à support@meowan.fr ou par courrier, avec effet au plus tard dix jours après la demande (articles 4.4 et 11). Frais de résiliation : 49 €, portés sur la dernière facture (article 11.6).

FONCTIONNALITÉS POUR LES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS

Appels d'urgence gratuits, dont le 114 (personnes sourdes, malentendantes, aphasiques ou dysphasiques). L'offre ne comporte pas de fonctionnalité spécifique supplémentaire.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

- **Urgences** : la ligne fixe passe par l'application Centrex.tel : sans connexion à Internet, elle ne fonctionne pas, y compris pour les appels d'urgence (CGV, article 13.3).
- **Portabilité** : numéro fixe conservé à la commande (RIO) ; MEOWAN résilie l'ancienne ligne. Le portage sortant vaut résiliation.
- Droit de rétractation de 14 jours après une souscription à distance (CGV, article 24 ; formulaire en annexe A des CGV). Réclamations, médiation de la consommation et recours : article 25 des CGV. La box reçue est retournée sous 14 jours après la rétractation, frais de retour à votre charge (article 24.2).

Ce récapitulatif fait partie du contrat.

[1] Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen ; règlement d'exécution (UE) 2019/2243 ; article L. 224-42-2 du Code de la consommation. Prix en euros. Récapitulatif établi le 5 novembre 2026 pour l'offre « Box 4G+/5G ».